

## AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES

[C – 2019/12262]

## Désignation des membres du comité de direction

En exécution de l'article 39 de la loi 3 décembre 2017 portant création de l'Autorité de protection des données, la Chambre des représentants a procédé en sa séance plénière du jeudi 28 mars 2019, à la nomination des membres du comité de direction de l'Autorité de protection des données :

- Directeur du Secrétariat général : M. David Stevens ;
- Directeur du Centre de connaissances : Mme Alexandra Jaspar ;
- Directeur du Service de première ligne : Mme Charlotte Dereppe ;
- Inspecteur général : M. Peter Van den Eynde ;
- Président de la Chambre contentieuse : M. Hielke Hijmans.

Conformément à l'article 12 de la loi du 3 décembre 2017 portant création de l'Autorité de protection des données, les membres du Comité de direction ont prêté serment dans les mains du Président de la Chambre des représentants, en date du 24 avril 2019.

## GEGEVENSBESCHERMINGSAUTORITEIT

[C – 2019/12262]

## Benoeming van de leden van het directiecomité

In uitvoering van artikel 39 van de wet van 3 december 2017 tot oprichting van de Gegevensbeschermingsautoriteit is de Kamer van Volksvertegenwoordigers tijdens haar plenaire vergadering van donderdag 28 maart 2019 overgegaan tot de benoeming van de leden het directiecomité van de Gegevensbeschermingsautoriteit :

- Directeur van het Algemeen secretariaat: dhr. David Stevens;
- Directeur van het Kenniscentrum: mevr. Alexandra Jaspar;
- Directeur van de Eerstelijnsdienst: mevr. Charlotte Dereppe;
- Inspecteur-generaal : dhr. Peter Van den Eynde;
- Voorzitter van de Geschillenkamer: dhr. Hielke Hijmans.

Overeenkomstig artikel 12 van de wet van 3 december 2017 tot oprichting van de Gegevensbeschermingsautoriteit hebben de betrokkenen op datum van 24 april 2019 de eed afgelegd in handen van de voorzitter van de Kamer van Volksvertegenwoordigers.

**GOUVERNEMENTS DE COMMUNAUTE ET DE REGION  
GEMEENSCHAPS- EN GEWESTREGERINGEN  
GEMEINSCHAFTS- UND REGIONALREGIERUNGEN**

**REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST**

**SERVICE PUBLIC DE WALLONIE**

[2019/202220]

**Avis. — Commission d'appel chargée de statuer sur les recours contre les décisions relatives à l'octroi aux personnes handicapées de prestations en nature ou espèces prises par l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles. — Renouvellement des mandats. — Troisième appel aux candidats**

Conformément à l'article 281 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé et à l'article 442 du Code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la Santé, le Gouvernement wallon doit procéder au renouvellement des membres siégeant à la Commission d'appel chargée de statuer sur les recours introduits contre les décisions relatives à l'octroi aux personnes handicapées de prestations en nature ou en espèces prises par l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles (AViQ).

Etant donné que les appels publiés au *Moniteur belge* des 6 juillet et 25 septembre 2018, n'ont pas donné lieu à un nombre suffisant de candidatures, il est procédé à un nouvel appel.

La Commission comprend un président, cinq membres effectifs et cinq membres suppléants (article 442 du Code réglementaire) qui se répartissent comme suit :

1° un président ayant la qualité de magistrat;

2° trois membres ayant au moins trois ans d'expérience utile dans le domaine de l'aide aux personnes handicapées, à savoir :

- un docteur en médecine;

- un psychologue;

- un titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou paramédical de type court ou de type long;

3° deux membres désignés parmi les candidats présentés sur une liste double par le Comité de branche « Handicap ».